CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E178911** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE 03/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/1990

Raison sociale : GMB

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 16/04/2025

Capital : 7 622

RUE DE GRENOBLE
ZA TOULON CELLULE N 18
94140 ALFORTVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL B379359763

Siret : 379 359 763 00032

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2103009

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 983396M1244000/001596207/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 983396M1244000/001596207/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 01 49 60 12 12 **Fax :**

Portable : 06 60 52 35 35

Responsabilité légale :
JEANNIN CHRISTIAN CO-GÉRANT / SERRA SERGE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : gmb94@gmb94.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 831 895 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	7	23/05/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/04/2026 14:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.